



ASSEMBLÉE IUFE

Bruno Strasser, Président

Bruno.strasser@unige.ch

Assemblée de l'IUFE

Lundi 24 avril 2023

17h à 19h

Salle PM234

PV adopté

Présent-es

Bruno Strasser, président

Kinda Amoune, représentante ADEFEP

Sophie Canellini, directrice adjointe de l'IUFE

Mara Cianciulli, adjointe administrative de l'IUFE

Emilia Cosme Madeira, représentante de la FEG/SPG

Laetitia Desfontaine, conseillère académique Forensec

Daniel Elmiger, Faculté des Lettres, Professeur au Département d'allemand

Roland Emery, CE MESP

Olivier Maulini, directeur de IUFE

Ariane Mawaffo, représentante de l'AEFES

Aline Meyer, conseillère académique FEP et MESP

Valérie Opérior, CE didactique de l'histoire Forensec

Emmanuel Sander, professeur FAPSE

Michaël Savoy, représentant de la FEG/FAMCO-UCESG

Myriam Vitali Capraro, représentante du PAT

Excusés

Christophe Laenzlinger, professeur Département de linguistique

Jérôme David, professeur Faculté des lettres

PV

Laurence Hofmann, secrétaire PAT IUFE

Ordre du jour

1. Adoption de l'OJ
2. Adoption du procès-verbal du 17 octobre 2022
3. Information du Président de séance
4. Communication de la direction de l'Institut
5. Point FEP
 - approbation des listes de cours du CCEP et de la MAEP 2023 2024
5. MESP
 - approbation de la liste de cours de la MESP 2023 2024



La séance ouvre à 17h.

1. Approbation de l'OJ

L'ordre du jour est approuvé. Pas de point sollicité en divers.

2. Adoption du projet de PV du 17 octobre 2022

Le projet de PV est adopté à l'unanimité, sans demandes de modifications.

3. Information du président

Aucune information particulière.

4. Information de la direction de l'IUFE

Au niveau fédéral :

- Préoccupation en raison de la pénurie récurrente d'enseignant-es dans le domaine spécialisé.
- Projet de motion déposé pour que la FEP soit ouverte aux porteurs de maturité professionnelle et ce sans examen (accès direct). Les Hautes Ecoles ne sont pas favorables.

Cette motion a été adoptée au Conseil National. En cours au Conseil des Etats.

Au niveau fédéral et intercantonal :

- Retour sur le 2CRD2 (Le Centre de Compétences Romand de Didactique Disciplinaire, issu de la collaboration des six institutions romandes de formation des enseignants (universités et HEP).

La plupart des HEP n'envisagent pas de reconduire le projet. Le CAHR (Conseil académique des hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignant-es) a décidé de sursoir à l'ouverture de la nouvelle volée du Master en didactique disciplinaire (MADD) afin de réfléchir et faire un point de situation sur l'avenir à envisager. L'IUFE, en concertation avec la Fapse et la SSED, sera force de propositions. Une reconduction telle quelle n'est pas souhaitée.

Au niveau genevois :

- Un rapport a été rendu en lien avec l'avenir de l'OMP et son organisation. Les deux experts mandatés jugent opportun, dans un long rapport, le transfert des activités thérapeutiques de l'OMP aux HUG, soit à son Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SPEA). Leur conclusion rejoint le souhait de la cheffe du Département.

L'IUFE, par la formation MESP, est aussi concerné.

- Une mesure financière est prise par l'université : apprenant que son budget est revu à la baisse de 4% l'Université répercute cette même baisse sur le budget de chaque Faculté et ce, pour les 4 prochaines années. Il faut s'attendre à ce que l'IUFE soit touché par cette mesure
- Une question posée en lien avec l'écriture inclusive : l'IUFE a pris l'initiative de suggérer que l'écriture inclusive concerne également le nom de l'institut. Une décision est en attente auprès du bureau de l'égalité qui a validé un langage épïcène. Une décision formelle du Rectorat est nécessaire pour que l'institut soit rebaptisé (une proposition a été faite pour « Institut universitaire de formation - pour/à/en - (à définir) enseignement). Cet objet sera de nouveau abordé en séance



de l'assemblée afin qu'elle se prononce. L'institut doit dans un premier temps présenter une proposition assez claire au Rectorat.

5. Point FEP

- approbation des listes de cours du CCEP et de la MAEP 2023 2024

Peu de changements sont intervenus :

- Passage à 150 heures de charge d'enseignement professoral SSED en lieu et place de 180 heures.
- Page 2 : concerne le CCEP, pour le cours « culture et pédagogie », un ajustement a été fait.

6. MESP Approbation de la liste de cours de la MESP 2023-2024

Le passage de la MESP à 50 étudiant-es implique un dédoublement de certaines UF et la création de deux nouveaux cours (page 12) : un nouveau séminaire de recherches qui est prévu d'être mutualisé avec d'autres programmes de formation et un deuxième séminaire de préparation au mémoire (aussi prévu pour être mutualisé).

Une question est posée sur l'intitulé de l'UF Didactique des lettres et des arts pour l'enseignement spécialisé considérant que cette UF inclura également un enseignement à propos de didactique de l'histoire pour l'enseignement spécialisé. Cette question sera remontée à la direction MESP.

Il est procédé au vote :

OUI : 7

NON : /

Abstention : /

La séance est levée à 17h35.